



Ateliers du jeudi 13 octobre après-midi

ATELIER N°1

Après 15 ans, des coordinations à bout de souffle ? Certainement pas ! Au contraire, des initiatives nouvelles se multiplient...

Après plusieurs années de participation à *École et cinéma*, quelles initiatives les coordinateurs réussissent-ils à mettre en œuvre pour insuffler une nouvelle dynamique au dispositif ? Échange, structuré à partir de quelques exemples présentés par les coordinateurs :

- entre coordinateurs : en Bourgogne, initiative des conseillers pédagogiques des 4 départements de se rassembler en « équipe de réflexion académique »,
- pour les participants au dispositif : création d'un site Internet ou blog, montage d'une formation à destination des salles et des conseillers pédagogiques pour mieux travailler ensemble.
- en direction des partenaires locaux, dont les parents : édition d'une plaquette descriptive départementale, édition d'une affiche/carte postale départementale pour rendre mieux visible *École et cinéma* dans les salles partenaires.

Lieu / école Voltaire, « salle de Sciences »

Compte-rendu de l'atelier :

Les thèmes abordés :

- Plus de lisibilité du dispositif
- Mutualiser, échanger des expériences (Bourgogne)
- Nouveaux partenaires
- Les nouveaux outils, le blog (Marne)
- La formation (salles démotivées) (Yvelines)
- Les financements
- La perte de moyens humains (au niveau de l'éducation nationale)

Déroulement

- Plus de lisibilité du dispositif

Quel public visé ? : les salles de cinéma, les classes, les élus communaux (remise d'un document à un élu lors d'un conseil d'école) mais aussi départementaux sans oublier les conseillers pédagogiques et le directeur académique (ex inspecteur d'académie) etc.

Les supports : cartes postales, affiches, plaquettes ... sites ...

Le coût : 10 000 cartes = 0,09 ct pièce, 550 affiches A2 = 1,40 € pièce

Les financements : CDDP, DRAC, Pôles images régionaux...

La conception : les visuels sont disponibles sur le site des *Enfants de cinéma*, dans quelques temps l'on pourra télécharger les affiches des films en A4 ainsi que la bande annonce...

Les contenus : l'ensemble des doc présentés sont rassemblés aux *Enfants de cinéma*.

- Mutualiser, échanger des expériences

La Bourgogne a mis en place des réunions régionales des conseillers pédagogiques arts visuels (autrefois 5 par an maintenant 2 !) Ils élaborent des fiches sur un film choisi en commun. Les élèves sont invités à tenir un cahier de cinéma

http://ia89.ac-dijon.fr/?ec_cahiers_cinema .

Pour les collègues de l'inspection académique de Montpellier, une sélection de travaux d'élèves est présentée sur le site.

http://www.ac-montpellier.fr/ia30/xlib/ia30/documents/arts/realisations_eleves.pdf

➤ Les nouveaux partenaires

Les pôles image régionaux sont aussi coordonnateurs et incitateurs de projets. En Poitou Charentes une valise avec outils de pré cinéma circule en direction des écoles : la valise à Balbu'Ciné
<http://colorant14.revolublog.com/>

➤ Les nouveaux outils, le blog

Un fonctionnement très divers entre les sites inspection académique, des sites totalement externes, plusieurs sites se complétant... certains présentent des travaux d'élèves comme Montpellier (adresse ci-dessus) mais aussi la Marne <http://ecoleetcinema51.blogspot.com/>

➤ La formation

Une formation a été mise en place (dans les Yvelines ?) en direction des exploitants de salles et des conseillers pédagogiques avec un intervenant, beaucoup de succès ce qui a abouti à la signature par les salles d'une fiche cahier des charges en regard de la charte départementale école et cinéma. Ce qui permet à certains gérants de salle d'intervenir sur la présentation de film.

➤ La perte de moyens humains

L'ensemble des participants déplore le retrait de certains postes par l'éducation nationale.

(Ajout au compte-rendu : le rapporteur de cet atelier (coordinateur Éducation nationale de Chartente) verra lui aussi son poste disparaître à la rentrée 2012/2013)

Les participants à l'atelier félicitent Delphine Lizot (Les enfants de cinéma) pour la gestion des temps de parole et la tenue de l'ordre du jour car l'ensemble des points annoncés ont été abordés.

Jean-Marie Menant, CPD éducation musicale
chargé de l'action culturelle 1^{er} degré, IA 16.